



Décision du Président
Contrat de mission d'audit managérial de la régie intercommunale de
collecte des déchets ménagers – CO26020
Titulaire : Entreprise & Territoire

2026 – D – n° 119

Le Président de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois,

VU le décret N°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique,

VU les articles L.5211-2, L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil de Territoire n°2026-41 en date du 14 avril 2026 pour l'élection du Président,

CONSIDERANT que la mission d'audit managérial de la régie intercommunale de collecte des déchets ménagers a fait l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable,

CONSIDERANT l'offre de la société Entreprise & Territoire sise 115 rue Saint-Dominique 75007 Paris,

DECIDE

Article 1 : De signer le contrat de mission d'audit managérial de la régie intercommunale de collecte des déchets ménagers avec la société Entreprise & Territoire demeurant 115 rue Saint-Dominique 75007 Paris pour un montant de 990€ HT par jour à compter du 1^{er} juin 2026 pour une durée de deux mois.

Article 2 : De charger le Directeur Général des Services et Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Vincennes, comptable public de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil de Territoire.

Article 3 : Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial Paris Est Marne & Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Champigny-sur-Marne, le 02 JUIN 2026



Le Président

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le 02 JUIN 2026

Est exécutoire à la date du

En application des articles L5211-1 et L.2131-1 du C.G.C.T.

Champigny-sur-Marne, le

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20260602-D2026-112-AR Date de télétransmission : 02/06/2026 Date de réception préfecture : 02/06/2026
--